



Bonne année !

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »
Alors marchons ensemble pour une école plus égalitaire...

Bonne et heureuse année 2023 !

Que celle-ci vous apporte de multiples satisfactions.

[Notre carte de vœux](#)



Carte scolaire R2023 : 1ère partie le 31 janvier

Carte scolaire ministérielle : – 43 moyens d'enseignement pour l'Alsace.

Comment sera répartie entre le 67 et le 68 cette perte de postes ? On attend la décision du recteur.

Fermeture possible ? Ouverture envisageable ? Vous êtes proche des seuils de la grille indicative ? Faites-nous remonter vos prévisions avec nos fiches de suivi.

Le SE-Unsa 67 sera présent pour défendre chaque situation.

[Grille des seuils, fiches de suivi...](#)



Liste d'aptitude direction d'école R2023 : le SE-Unsa est là pour vous aider !

L'inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'école de deux classes et plus est indispensable pour pouvoir être nommé-e en tant que titulaire sur un tel poste.

Être sur cette liste ne vous oblige pas à participer au mouvement et/ou à postuler sur des directions.

La date limite de retour de l'annexe à l'IEN est fixée à demain 6 janvier 2023.

[Lire la suite](#)



Forfait « mobilités durables » : la circulaire rectoriale permet de déposer les demandes jusqu'au 31 janvier 2023 !

Les modalités relatives au forfait « Mobilités durables » ont été modifiées. Nous avons écrit au **Dasen** pour qu'une nouvelle circulaire départementale soit communiquée au plus tôt (voir [ICI](#)), nous attendons encore la réponse de ce dernier.

En attendant, la circulaire rectoriale est sortie et **nul doute que l'Inspecteur d'Académie s'empresse maintenant de répondre favorablement à nos demandes** dont celle de repousser la date limite de dépôt des documents au 31 janvier...

[Les infos, la circulaire rectoriale, les documents](#)



Communiqué intersyndical retraites : prêts et déterminés

« Le président de la République a annoncé le report de l'annonce de la réforme au 10 janvier 2023. Ce décalage de calendrier ne changera pas l'opposition de toutes les organisations syndicales et de jeunesse à tout recul de l'âge légal de départ en retraite.

Conformément au communiqué intersyndical du 5 décembre, les organisations syndicales et de jeunesse... »

L'UNSA le répète, pour elle, ce n'est ni un jour, ni un mois, ni un an de plus !

[Lire la suite du communiqué...](#)

Calendrier congés scolaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026

Le calendrier des congés scolaires pour les trois prochaines années a été publié en décembre.

A noter que la mention « Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. » **reste présente.**

Les calendriers scolaires



Non remplacement : le SE-UNSA a repris notre consigne locale pour l'étendre au niveau national !

Dès le début de l'année scolaire, nous avons écrit au DASEN pour lui dire que nous relançons notre consigne sur le non remplacement (voir [ICI](#)) et nous en informons tous les IEN du département.

Stéphane CROCHET, secrétaire général national du SE-Unsa, a écrit au ministre pour l'informer que cette consigne était étendue à tous les départements.

Il vous appartient de vous en emparer !

Nous accompagnerons tous les collègues qui seraient victimes de pression ou autres.

Le courrier du SE-Unsa



Mouvement inter 2023 : et si ma situation change soudainement ?

Comme le permet l'arrêté du 20 octobre 2022 pour prendre en compte des changements soudains de situation personnelle ou professionnelle (mutation du conjoint, titularisation, grossesse, décès, ...) après la fermeture du serveur, **tout personnel a la possibilité de demander une participation tardive au mouvement inter ou une modification/annulation tardives de sa participation.**

Plus d'infos dont les formulaires...



Circulaires académiques et départementales : quoi de neuf ?

Le SE-Unsa 67 vous met toutes les circulaires à disposition sur son site.

Dernières circulaires parues :

- Inscription sur la LA Dir : 06/01/2023
- CAPPEI, réunion d'information : 11/01/2023
- Stage de préparation au DDEEA, réunion d'information : 16/01/2023
- Congé de formation professionnelle : 10/02/2023
- Priorités médicales et sociales / allègements de service R2023 : 10/03/2023
- Disponibilité : 11/03/2023

Toutes les circulaires 2022-2023



Ces parents qu'on ne voit pas

Certains parents ont les codes d'entrée en communication avec le système éducatif, d'autres ne les ont pas, d'autres les ont perdus et d'autres encore s'interdisent de les avoir. **Pas si simple d'être partenaires éducatifs !**

Pierre Périer, sociologue et enseignant-chercheur à l'université de Rennes 2, a fait de la relation école-familles son domaine d'expertise.

Entretien...

Lire la suite...



Pour être plus forts ensemble, rejoignez le SE-Unsa !

Envie d'un syndicat utile et efficace ? C'est [ICI](#)

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : [LÀ](#)

J'adhère

Suivez-nous !



se-uns67.net

[Désabonnement](#)